

**LIGUE DE GO ÎLE-DE-FRANCE,
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 JANVIER 2004**

Liste des présents : Olivier Barotte, Frédéric Chyzak, Arnaud Knippel, Odile Martigne, Sébastien Moulin, Jean-Vincent Pla.

Liste des absents : aucun.

Ouverture de la séance à 19 h 45.

1. COMPTES 2003

En préparation de la prochaine assemblée générale, le trésorier présente les comptes 2003 arrêtés au 20 janvier 2004.

Toutes les dépenses prévues au budget n'auront pas été réalisées. En particulier : la ligue n'a finalement pas acheté les pendules prévues au poste matériel ; le poste pédagogie n'a pas été fortement utilisé, les clubs ayant peu eu recours aux subventions ; aucun stage jeune n'a été organisé (comme décidé en assemblée générale, il aurait de toute façon été financé par les fonds propres de la ligue, non pas par les cotisations de l'année).

2. LICENCES 2004

Le nombre de licences 2004 enregistrées en Île-de-France atteint presque 360 (sans compter des prises de licences tenuki qui n'auraient pas encore été communiquées à la ligue). Malgré ce nombre, les rentrées financières sont cependant inférieures à l'année passée, vu le choix fait en assemblée générale de baisser le tarif de cotisation.

3. MATÉRIEL

La revente des CD-roms de présentation du jeu de go a été à peu de chose près bénéficiaire. Il faut maintenant diffuser les derniers exemplaires détenus par la ligue avant que le produit ne vieillisse. Sur proposition d'Arnaud Knippel, le conseil décide un déstockage à prix coûtant, soit 3 €. Olivier Barotte suggère de faire par ailleurs une diffusion auprès de ludothèques ou de bibliothèques.

Arnaud Knippel remarque que le stock de pendules Ing est très peu emprunté pour les tournois et n'est ainsi quasiment jamais utilisé. Il propose de se défaire de ces pendules en les revendant aux clubs, pour un prix à définir autour de 10 €. Une autre proposition, de Frédéric Chyzak, est d'utiliser ces pendules lors des tournois organisés par la ligue, à commencer par le tour régional du championnat de France qui réunit une bonne proportion de joueurs ayant déjà utilisé ces pendules. En découvrant les pendules Ing par ce biais, les organisateurs de tournois pourraient être plus tentés de les emprunter. Sébastien Moulin est catégoriquement opposé à la promotion du système Ing en général et à l'utilisation des pendules Ing au tour régional. En outre, il invoque divers problèmes techniques quant à leur déclenchement et au réglage du « byo yomi ». Ces raisons sont diversement acceptées par les présents. À l'inverse, Odile Martigne pense qu'un tournoi jeune est un bon terrain pour expérimenter les pendules Ing, vu que les nouveaux joueurs n'ont pas encore acquis d'habitude face aux pendules. Elle pense même que les jeunes seraient amusés par des pendules qui parlent. On propose de rediscuter le point lors de la prochaine réunion, en disposant d'une pendule Ing pour en tester les points faibles.

4. SUBVENTION PÉDAGOGIQUE

Le club d'Aligre fait une demande spéciale en sollicitant une subvention régulière pour ses parties simultanées du samedi. Arnaud Knippel demande l'avis du conseil avant d'engager une grosse partie du budget pédagogie pour subventionner un seul club. Le conseil est d'abord réticent : il n'est pas clair qu'il s'agisse de parties commentées et le tarif plus élevé pour les joueurs extérieurs

au club d'Aligre pourrait limiter l'action aux seuls membres d'Aligre. Après un certain temps de discussion, il est convenu d'accorder une subvention de 20 € par mois de janvier à juin pour deux séances de simultanées par mois, tout en demandant au club d'Aligre de faire un effort pour attirer les extérieurs.

5. ASSURANCE DES LICENCIÉS

Arnaud Knippel explique que le dossier a bien avancé : la proposition du GAN est en dessous de 2 € par licencié ; Frédéric Renaud souhaite encore une meilleure description de nos structures dans le contrat ; il faudra peut-être encore ajuster le nombre de tournois ; la signature pourrait avoir lieu prochainement.

6. CALENDRIER

On s'oriente vers Cachan pour accueillir le tour régional du championnat de France, plutôt en avril, en dehors du week end du 10. Le championnat de France étudiant aura lieu les 20 et 21 mars à Versailles, dans les bâtiments de l'université de Versailles-Saint-Quentin (le contact est Arnaud Zaltzman, du club Sang-Neuf). S'agissant du championnat de France des clubs 2004, on attend plus d'information de la fédération. Un championnat de France des jeunes aura lieu en Île-de-France à la fin mai. La ligue Île-de-France sera cette année partie prenante à l'événement Paris-plage, du 15 juillet au 15 août.

7. QUESTIONS DIVERSES

La fédération propose une subvention jeunes, sous la forme d'un financement de 50 % à hauteur de 370 €. Cette subvention pourrait financer un stage jeune ou des déplacements de jeunes à certains tournois. Le conseil d'administration délègue le montage d'un dossier à la commission jeunes, sur la base d'un budget total de 740 €.

Frédéric Chyzak devra s'occuper de lancer les demandes d'agrément ministériels (« jeunesse et éducation populaire » et « sports »). Il faudra aussi rappeler à la fédération de renouveler son agrément « jeunesse et éducation populaire ».

Arnaud Knippel rend brièvement compte du conseil d'administration de la FFG : le quorum n'a pas été atteint ; Véronique Lamour a fourni un rapport sur son activité.

Clôture de la séance à 22 h 40.

Le secrétaire,
Frédéric Chyzak